



ALGERIE TELECOM- SPA

Direction Opérationnelle d'Ouargla

N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/N°03/2019

La Direction Opérationnelle d'Ouargla relance un Avis d'Appel d'Offres pour :

« **Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques** » constitué de cinq (05) lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	TRAVAUX GENIE CIVIL ET POSE CABLE FIBRE OPTIQUE NOUVELLE CITE LPP ET ROND-POINT ZIAINA	6.000
02	TRAVAUX GENIE CIVIL ET POSE CABLE FIBRE OPTIQUE ENTRE EL HADJIRA & PY	27.300
03	POSE CABLE FIBRE OPTIQUE CT1 HMD ET MSAN EL MOKRANI - EL HAOUAS 2 ET 4	3.200
04	TRAVAUX GENIE CIVIL ET POSE CABLE FIBRE OPTIQUE AIN BEIDA VERS SIDI KHOUILED	9.000
05	POSE CABLE FIBRE OPTIQUE CT2 ET MSAN CHABANI	1.500

Les entreprises qualifiées, spécialisées dans le domaine, intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges sous le VISA N° 25 du 20 janvier 2019 contre le paiement d'une somme de cinq mille dinars algériens (5000 DA) auprès de la Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla.

Le présent appel d'offres, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

1-Dossier administratif : inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Dossier administratif**»

2- Offre technique: insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Offre Technique**»

3- Offre financière: insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «**Offre Financière**»

Le dossier administratif et les offres devront être accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, à faire parvenir à l'adresse sus-indiquée, sont mises dans une autre enveloppe anonyme, ne comportant que la mention suivante :

Direction Opérationnelle d'Ouargla

Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

APPEL D'OFFRES N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/N°03/2019

**«REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT
DES CABLES A FIBRES OPTIQUES: Lot:01 :Lot: 02 ; Lot :03 ; Lot :4; Lot :5»**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite du dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1^{ère} parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à 14h :00 au siège de la DO Ouargla.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.